

Envoyé par mail

A l'attention de Mesdames et Messieurs  
les Bourgmestres, les Présidents des CPAS,  
les Présidents de la Faîtière IRIS, des Associations  
hospitalières, de VIVAQUA, de BRUTELE, de la Société  
coopérative intercommunale de crémation, de Brulabo,  
l'Administrateur général de la COCOF, le Fonctionnaire  
dirigeant de la COCOM, le Directeur général de Bruxelles-  
Propreté, des Cuisines bruxelloises, des Maisons de  
quartier, du Mont-de-Piété, de la Présidence de  
WoluFacilities

Bruxelles, le 22 septembre 2023

Mesdames, Messieurs,

Concerne : dépôt d'un préavis de grève pour la journée du 5 octobre 2023

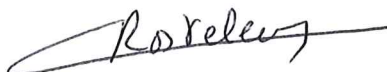
Une journée d'actions sera organisée en date du 5 octobre 2023 sur le thème de la défense  
des libertés syndicales.

Il me revient de vous informer que la CGSP-ALR Bruxelles s'inscrit pleinement dans ce  
mouvement et dans les actions syndicales qui en découleront.

La journée du 5 octobre 2023 sera donc considérée comme une journée de grève pour les  
travailleurs qui s'absenteront du travail .

Seront également couverts les travailleurs qui commencent à travailler le 4 octobre au soir,  
dès 19h, ou dont le travail se termine dans la nuit du 5 au 6 octobre.

Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'assurance de ma considération.



Rosteleur Carine  
Secrétaire régionale